

6

GRAND ANGOULÊME



Mardi 23 juillet 2019



Le centre de crise de l'UAOCC compte huit lits. La durée d'hospitalisation ne peut y excéder cinq jours.



L'UAOCC est le service d'urgence du CHS Camille-Claudet à La Couronne. Infirmiers et psychiatres prennent en charge les patients nuit et jour.



Karine Fredj est directrice des soins du CHS. Elle intervient notamment sur les hospitalisations sans consentement.

Pas de répit aux urgences psy

■ Cet été, CL s'intéresse à la vie nocturne angoumoisine
 ■ Il y a ceux qui font la fête et ceux qui bossent
 ■ Reportage dans l'univers psy, à l'unité d'accueil, d'orientation et centre de crise.

Anne KERJEAN
 a.kerjean@charenteinfo.fr

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Sept jours sur sept. 365 jours par an. L'unité d'accueil, d'orientation et centre de crise (UAOCC), installée en 2003 à l'entrée du centre hospitalier spécialisé Camille-Claudet à La Couronne, ne prend jamais de vacances. La maladie mentale non plus. Ce vendredi, à 20h30, il y a encore du monde assis sur les fauteuils de la salle d'attente de l'unité. Pendant que les infirmières s'activent derrière les vitres de leur bureau et dans les salles de consultations, des hommes et des femmes attendent, certains les yeux rouges. Ils écoutent distraitemment la musique diffusée en sourdine par les haut-parleurs. Jettent un œil sur les magazines et les brochures proposant des groupes de soutien ou de paroles pour les familles de malades. Fixent le temps qui défile sur l'horloge lumineuse accrochée dans le bureau des infirmiers.

Des patients accueillis jour et nuit

«Aujourd'hui, ça n'a pas arrêté. Ça a été une très grosse journée avec 50 % des cas qui ont débouché sur une hospitalisation», raconte le docteur Nicole Penard, la psychiatre de garde ce soir-là. Et avec l'arrivée du week-end, on risque



Après une journée de travail à Mikado, l'unité psy pour enfants et adolescents, le docteur Nicole Penard enchaîne avec une nuit de garde à l'Unité d'accueil, d'orientation et centre de crise.

Photos Quentin Petit

d'avoir plus de grosses urgences. Il y a plus de stress, plus d'angoisse. Les gens n'ont pas leurs soins habituels et il n'y a pas de généralistes.»

«Jour et nuit, on reçoit ici tout ce qui est compliqué. Mais le nombre de patients est imprévisible, reprend la cheffe de pôle de pédopsychiatrie et présidente de la commission médicale d'établissement. Il n'y a, en revanche, pas de saisonnalité. On ne voit pas plus de monde l'automne, par exemple. Ni pour la pleine lune, d'ailleurs.»

Les infirmiers en première ligne

La psychiatre vient de passer sa journée à Mikado, le service de psychiatrie pour les enfants et adolescents, et enchaîne avec une nuit de garde: «Je fais en général deux gardes par mois. Quatre pendant l'été, en raison des vacances. On est entre 15 et 20 médecins seniors à tourner sur les gardes, plus les internes en psychiatrie.» Les infirmiers jouent également un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'UAOCC. Pendant la journée, ils sont trois à l'accueil et

trois pour le centre de crise. La nuit, ils ne sont plus que deux pour les deux services. Ce sont eux qui accueillent les patients, eux qui font le premier entretien d'évaluation. Avant la rencontre avec le médecin psychiatre qui va poser le diagnostic et donner l'orientation thérapeutique. «Le psy a besoin du regard des infirmiers. Pour les hospitalisations au centre de crise, ils font des entretiens deux fois par jour avec les patients», précise Karine Fredj, directrice des soins au CHS Camille-Claudet depuis le 1^{er} juin.

Huit lits pour le centre de crise

L'UAOCC dispose de huit lits d'hospitalisation pour son centre de crise. Ils sont presque tous occupés ce vendredi soir. Ici, les patients ne peuvent pas rester plus de cinq jours. «On essaie de faire retomber la crise; si ça ne suffit pas, on peut décider d'une hospitalisation dans un autre service, précise le docteur Penard. En cas d'addictions lourdes, on peut aussi mettre en place un protocole de sevrage de cinq jours au centre de

crise. Les patients acceptent alors de ne pas avoir de visites, pas de téléphone.»

Un peu de calme et plus de recul la nuit

Il est un plus de 21h30 et les infirmières de jour terminent leur journée, après avoir fait la transmission des dossiers à l'équipe de nuit. «Maintenant, je vais aller me détendre et manger. Ce n'est pas comme ça tous les jours, mais aujourd'hui, je n'ai pas eu le temps de souffler, avoue l'une d'elles. Quand on travaille de nuit, ce que l'on fait en général deux mois par an, le travail est totalement différent; c'est plus calme, un recul se prend.»

22h. Le téléphone de Karine Fredj sonne. Une personne doit être hospitalisée sans consentement. «Il y a une procédure très précise à mettre en place. Il faut que la personne soit considérée comme dangereuse pour elle ou pour les autres. Elle doit être revue 24 heures après le début de son hospitalisation puis 72 heures après, à chaque fois par un médecin différent, détaille la directrice des

2 602 patients reçus en 2018

En 2018, 2 602 patients (dont 906 nouveaux patients) ont été vus à l'UAOCC. Soit 8 % de plus qu'en 2017. Des hommes, des femmes, mais aussi des enfants et adolescents. Parmi eux, des malades chroniques, des personnes souffrant d'épuisement dépressif, notamment à cause de problèmes de surendettement, des mamans en pleine dépression post-partum (elle concerne 10 % des femmes qui accouchent), des parents qui ne savent plus quoi faire lors de crises d'opposition de leur enfant, ou des ados qui ont tout cassé chez eux parce qu'on leur avait confisqué leur console. «Les gens viennent très facilement nous voir, explique le docteur Penard. On fait même de l'accueil sentimental», sorte d'équivalent psy de la bobologie des urgences, pour les peines de cœur. 671 personnes passées par l'UAOCC ont ensuite été hospitalisées. «Mais beaucoup de demandes d'hospitalisations sont refusées: les gens qui ne supportent pas la solitude, ceux qui cherchent juste un hébergement et aussi des couples où l'un des deux demande l'hospitalisation de l'autre», ajoute le docteur Penard.

sons. Et il y a une procédure de vérification par le juge des libertés et de la détention qui tient une permanence ici tous les mardis et vendredis.»

23h. Christophe Hérard, le cadre de santé de permanence cette nuit, passe faire le point. «Je suis de permanence sur tout le CHS. Je dois gérer toutes les demandes des services, les absences, les problèmes éventuels», explique-t-il avant de filer vers un autre service.

23h30. Les deux infirmières de nuit n'ont pas chômé depuis leur arrivée à 21h. Elles ont rencontré les patients hospitalisés et distribué les médicaments. Elles ont aussi épluché tous les dossiers de la journée. «On devrait avoir des structures comme l'UAOCC partout en France, assure une infirmière arrivée cet hiver en Charente. Ça marcherait mieux, la santé mentale, si on était organisé partout comme ici.»